

Ce n'est pas tout le nouveau que les pèlerins de 1905 pourront voir au sanctuaire, mais Dame Chronique ne veut pas manquer de discrétion davantage, et elle se contente de redire encore de tout cœur : venez voir.

* * *

Depuis que les "Annales" de février ont publié la réponse de la Sacrée Congrégation des indulgences, disant que l'inscription n'est pas nécessaire pour le scapulaire de l'Immaculée Conception, plusieurs curés nous ont demandé si cette exemption ne regardait que les Oblats. Réponse : Cette exemption regarde tout prêtre qui impose le scapulaire de l'Immaculée Conception. La preuve de cette vérité, écrite par le R. P. Lemius, O.M.I., procureur des Oblats auprès du Saint-Siège, est conservée aux archives de la maison du Cap de la Madeleine.

Marie au Calvaire

Choisie par Dieu pour être la mère du Sauveur et la co-rédemptrice du monde, Marie devait partager les douleurs et les souffrances du divin Rédempteur. C'est pourquoi elle est présente au sacrifice du Calvaire où elle s'immole elle-même en assistant à l'immolation de son Fils. On ne saurait imaginer rien de plus auguste et de plus douloureux à la fois, que ce drame qui se déroula, il y a dix-neuf cents ans, au sommet du Golgotha, et où s'opéra la rédemption de l'humanité. Sur une croix, teinte de sang et arrosée de larmes, un Dieu agonise.... Debout, près de la croix, une mère, dans sa douleur profonde, contemple l'agonie de ce divin Fils.... "Montagne du Calvaire, s'écrie un pieux auteur, que de souvenirs tu évoques à l'âme du chrétien ! Tu as porté la croix de notre Sauveur, tu as bu son sang, entendu ses dernières paroles, tes bases ont tressailli d'effroi en le voyant mourir ! Tu as été témoin du pacte sublime conclu entre le Fils mourant et la mère, tu as vu